

# **Associations sportives**

# DEMANDE DE SUBVENTION Année 2023 sur bilan saison 2021/2022

NOM DE L'ASSOCIATION:

Dossier de demande de subvention à retourner obligatoirement

### avant le 15 Janvier 2023,

accompagné de l'ensemble des pièces justificatives, soit :

- par courriel à <u>sport@harfleur.fr</u>
- par courrier à l'attention de Mme Le Maire Hôtel de Ville 55 rue de la République 76700 HARFLEUR

### Pièces à fournir

- Le dossier de demande de subvention au format PDF. Ce fichier contient des champs de saisie modifiable pour pouvoir être rempli sur ordinateur et sans besoin de l'imprimer.
- Un Relevé d'identité bancaire ou postal à communiquer en cas de première demande ou en cas de changement de RIB pour éviter toute erreur lors du versement.
- Une copie des statuts de l'association et du récépissé de déclaration en préfecture, lorsqu'il s'agit d'une première demande de subvention
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- Attestations d'assurance : Toute association qui utilise des équipements sportifs communaux doit être assurée contre les dégâts de ces équipements qui pourraient être attribués au club, y compris pour le matériel entreposé dans les bâtiments municipaux.

### **L'association**

Nom de l'assocation :				
Sigle de l'association :				
Adresse du siège social :				
Code Postal :	Ville :			
Téléphone :				
Courriel 1 :	Site internet :			
Date de déclaration en Préfecture :				
N° de SIRET (obligatoire) :				
Personne à contacter au sujet du dossier de demande de subvention :				
Nom:				
Courriel 2 :	Téléphone :			
Fonction dans l'association :				

### Les membres du bureau

	Nom-Prénom	Téléphone	Mail
Président(e)			
Vice-Président(e)			
Trésorier(e)			
Secrétaire			

## Les adhérents

### Nombre d'adhérents par catégorie

	Hommes	Femmes	Total	Harfleurais	Non Harfleurais
Enfants (jusqu'à 11 ans)					
Adolescents (de 12 à 18 ans)					
Jeunes (de 18 à 25 ans)					
Adultes (25 à 59 ans)					
Seniors (+ de 60 ans)					
Personnes porteuses de handicap					
TOTAL					

### Pratiques tarifaires différenciées appliquées

Pour rappel, l'existence d'un tarif spécifique en direction des Harfleurais est pris en compte dans le calcul de la subvention municipale
☐ Si oui – lesquelles :
- En direction de quels publics ?
- Selon quels critères ?
- Remarques complémentaires :
□ Si non – pourquoi ?

- Souhaiteriez vous un accompagnement technique de la Ville sur cette question ?

# Participation aux manifestations et opérations municipales sans contrepartie financière pour l'association

Pour rappel, la participation à une manifestation ou activité municipale est pris en compte dans le calcul de la subvention municipale, à condition que cette participation ne soit pas rémunérée et que l'association ne perçoive pas de recettes de ventes.

A quelles manifestations ou activités répondant aux critères ci dessus avez- vous participé durant la saison 2021/2022 ? :

Manifestations	Dates	Nombre de bénévoles présents	Description de l'intervention

### Actions en faveur du public porteur de handicap

Pour rappel, la mise en place d'actions en direction du public handicapé est prise en compte dans le calcul de la subvention municipale

	OUI / NON	Description
Existence d'une équipe handicap		
Existence de cours adapté		
Initiation en cours dans l'année		
Autres		

En cas de réponse négative, pourriez vous nous indiquer la raison :

- Souhaiteriez vous un accompagnement technique de la Ville sur cette question ?

### Membre du bureau de – de 40 ans avec leur fonction

Pour rappel, afin d'accompagner le renouvellement des fonctions dirigeantes au sein des associations, la présence de dirigeants de moins de 40 ans dans les bureaux est prise en compte dans le calcul de la subvention municipale.

Nom-Prénom	Fonction	Age
	Président	
	Trésorier	
	Secrétaire	

### **Actions formation**

Pour rappel, afin de favoriser la qualité de l'encadrement au sein des associations sportives, la formation des dirigeants et encadrants est prise en compte dans le calcul de la subvention municipale.

Quelles formations avez-vous mises en place durant la saison sportive 2021 / 2022 ?

Type de formation	Bénéficiaires (nombre, Noms, rôles dans l'association)	Durée	Dates de mise en place	Si formation diplômante indiquez le niveau

Si possible merci de joindre vos objectifs de formation sur plusieurs années.

# DECLARATION SUR L'HONNEUR (cette fiche doit obligatoirement être remplie)

Je soussigné(e), (nom et prénom)			
représentant(e) légal(e) de l'association			
- certifie que l'association est régulièrement dé	éclarée ;		
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;			
- certifie exactes et sincères les informations de l'ensemble des demandes de subventions dépo que l'approbation du budget par les instances s	osées auprès d'autres financeurs publics ainsi		
Fait à ,	le		
Signature	<b>e</b> (signature électronique)		